

Machecoul-Saint-Même

SAS METHA TREIL

GRDF

Choisir le gaz,
c'est aussi choisir l'avenir



SAS MÉTHA TREIL

22 Le Treil
44270 Machecoul-
Saint-Même

Tél. : 02 40 31 42 27

Les chiffres clés



PRODUCTION BIOMÉTHANE

11 millions de kWh/an

Soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 830 maisons neuves ou la consommation annuelle de plus de 40 bus roulant au BioGNV.



CAPACITÉ

125 Nm³/h injectés

en continu dans le réseau de distribution de gaz exploité par GRDF pour une utilisation locale.



SUBSTRATS

Près de 20 000 tonnes/an de matières dont :

4 800 t de fumier et lisier de vaches, 900 t de fumier de taurillons, 600 t de fumier de vaches allaitantes, 2 500 t de fumier de génisses, 4 400 t de CIVE, 2 000 t d'ensilage maïs 800 t de tomates déclassées et feuilles de tomates, 600 t de pommes de terre déclassées.



UNE INSTALLATION UNIQUE EN FRANCE

Le principal point fort de ce projet, innovant et unique en France, est la valorisation du CO₂ qui est utilisé dans les serres maraîchères environnantes et contribue à la croissance des plantes.



FINANCEMENT

6 millions d'€ : investissements totaux

150 000 € : ADEME Pays de la Loire

200 000 € : Région Pays de la Loire



Les acteurs du projet

LES PORTEURS DE PROJET

Trois agriculteurs (le Gaec Treil & la Earl Pilet) et deux maraîchers (la SAS Pom'Retz et la SAS Retz-Charles) se sont associés, près de Nantes, pour créer la SAS Métha Treil.

LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET

Bureau d'études : **Astrade**

Méthanisation : **Agrikomp**

Épuration et valorisation de CO₂ : **Verdemobil Biogaz**

Centre de gestion : **CER France**

Autres acteurs : **SEGGO, Crochet TP**



Le développement du projet

UN PROJET INNOVANT

Les cinq porteurs du projet souhaitent valoriser les déchets issus de leurs exploitations : essentiellement du fumier, du lisier et des déchets maraîchers comme du feuillage de tomates ou des pommes de terre impropres à la consommation, mais aussi des eaux blanches (eaux de nettoyage du matériel de traite), eaux vertes (eaux de nettoyage des salles de traite), de l'ensilage de couverts végétaux et éventuellement de l'ensilage de maïs.

Pour répondre à ce besoin, ils ont mis en place **une unité de méthanisation, qui est la première en France à récupérer le CO₂ lors du process d'épuration du biogaz grâce à un système de distillation à froid.**

Le CO₂ est ensuite utilisé dans les serres à proximité, afin de contribuer à la croissance des plantes. Une production d'environ 1 500 tonnes à l'année est prévue. Ce *process* a été réalisé par l'entreprise Verdemobil Biogaz.

« À partir de déchets de tomates, on fait du CO₂ pour les tomates.
C'est un cercle vertueux. »

Aymeric Égonneau,
un des co-gérants de cette unité

